

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n° de dépôt : **A2005/002651**
n° de gestion : **1984B01389**
n° SIREN : **330 631 433 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 08/02/2005 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

3 H DISTRIBUTION société par actions simplifiée

rue du 35ème Régiment D'aviation 69500 Bron -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :

décision de l'associé unique (2 exemplaires)

Concernant les événements RCS suivants :

modification des commissaires aux comptes

3H DISTRIBUTION

SAS au capital de 456.000 euros
Siège social : Rue du 35^{ème} Régiment d'Aviation
69500 BRON

330 631 433 RCS Lyon

Procès-verbal des décisions de l'Associée Unique du 29 Décembre 2004

L'an deux mille quatre, le 29 Décembre à 15 heures 30, la société :

- **CANON FRANCE SAS**

société par actions simplifiée au capital de 128.440.000 euros dont le siège social est situé à Courbevoie (92414 Cedex) - 17 quai du Président Paul Doumer, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 738 205 269 et dont le représentant légal est Monsieur Jean-Louis Grégoire

agissant en qualité d'associée unique, a statué sur l'ordre du jour suivant :

- démission des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant,
- nomination de nouveaux Commissaires aux comptes titulaire et suppléant en leur remplacement,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

et a pris les décisions suivantes :

Première décision

L'associée unique, prenant acte de la démission concomitante du Commissaire aux Comptes titulaire et du Commissaire aux Comptes suppléant, et, ayant pris connaissance des informations visées à l'article L. 820-3 du Code de commerce, décide de nommer :

en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire :

- la société Constantin Associés, société anonyme au capital de 831.300 euros, dont le siège social est 26 rue de Marignan à Paris (75008), RCS Paris 642 010 045, représentée par Monsieur ~~François~~ Xavier Ameye, en remplacement de la société Ernst & Young Audit, pour la durée du mandat de son prédécesseur qui restait à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant :

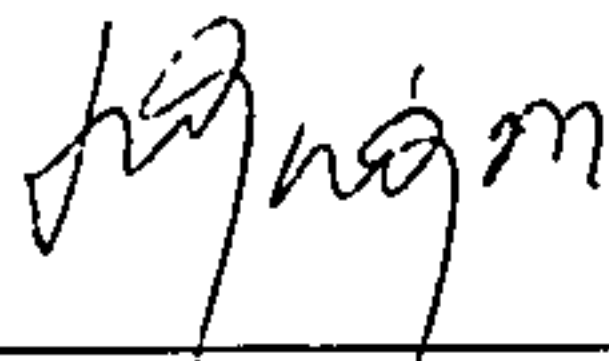
- Monsieur Jean-Marc Bastier, né le 10 septembre 1952 à Saint Astier (24110), de nationalité française, demeurant 26 rue de Marignan à Paris (75008), en remplacement de Monsieur François Villard, pour la durée du mandat de son prédécesseur qui restait à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Conformément à l'article L. 225-228 du Code de Commerce modifié par la Loi de Sécurité Financière du 1er août 2003, l'Associé unique prend acte que les Commissaires aux comptes dont la nomination est proposée ne sont pas intervenus au cours des deux derniers exercices au titre de la vérification d'opérations d'apports ou de fusion de la société ou des sociétés que celle-ci contrôle au sens de l'article L. 233-16 I et II du Code de Commerce.

Deuxième décision

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associée unique.



Canon France SAS

associée unique

représentée par Monsieur Jean-Louis Grégoire